

# Des cabinets communs pour les deux communautés

**URBANISME** Les Communautés de communes du Bazadais et de Sud-Gironde ont lancé une consultation conjointe pour le Plan local d'urbanisme intercommunal

Les problématiques frontalières entre les deux Communautés de communes (Cdc) », explique Olivier Dubernet, président de la Cdc du Bazadais.

Autre avantage, la méthodologie du bureau d'études sera la même pour les deux territoires qui font « partie du même bassin de vie », selon Philippe Plagnol, maire de Langon et président de la Cdc de Sud-Gironde.

Suite à un appel d'offres, le cabinet de conseil en urbanisme Citadia a été retenu ainsi que le cabinet d'avocats Adden. Mercredi, les signatures des marchés ont été officialisées en présence de tous les acteurs. Cependant, si les cabinets seront communs, il y a bien deux contrats séparés, chaque Cdc ayant le sien.

## Un plan sur quatre ans

Le Plan local d'urbanisme intercommunal consiste en un cadre légal pour la construction et l'aménagement des territoires des communes.

Ce document d'urbanisme sera élaboré en quatre ans, en suivant les directives du Schéma de cohérence territoriale (SCOT).

L'année 2017 sera essentiellement consacrée à l'état des lieux, et d'ici l'été, à la formation des élus au PLUi et à l'appropriation du territoire local pour Citadia.

« Il faut que les communes s'emparent du projet. Nous avons besoin que les élus soient présents sur toutes les phases du document. Si nous subissons le PLUi, ce sera un échec », avertit Olivier Dubernet.

**Tiphanie Naud**



Le Plan local d'urbanisme intercommunal a démarré par la signature des marchés. PHOTO T.N.